

La nature du régime de la Vème republique

Par **celinee**, le **23/04/2013** à **19:41**

la Vème republique est elle dualiste , moniste ou sui generis?????

moi je pense qu'elle est moniste en période de cohabitation parce que la responsabilité est engagée seulement devant le parlement , le président étant effacé devient un arbitre.

puis j'hésites pour la période normale elle est dualiste mais la responsabilité du gouvernement est engagée seulement devant le président dans la pratique car le président il est prépondérant et c'est lui qui nomme et révoque le 1^{er} ministre ,l'assemblée nationale ne peut pas renverser le gouvernement car ils craignent une dissolution, donc seul le président renverse le gouvernement.

c'est un régime sui generis également car il y'a un mélange du parlementaire puis présidentiel art 20 de la constitution la responsabilité du gouvernement devant le parlement=trait du régime parlementaire.

art 6 de la constitution=élection du président de la république au suffrage universel direct. donc j'hésites pour le plan aidez moi svp.....